



ESSENTIEL 2020

LE FOYER DE CACHAN

Notre engagement pour la réussite



Au regard du contexte de la pandémie, ce rapport sera dépourvu de toutes annotations non indispensables.

LA MISSION :

Le Foyer de Cachan, association reconnue d'utilité publique, abrite un lycée privé sous contrat avec l'Éducation Nationale.

Fidèle aux valeurs de solidarité qu'il porte depuis sa création en 1915, le Foyer de Cachan met un accent particulier sur l'accueil personnalisé de chaque élève, pour que chacun trouve son parcours de réussite.

Il s'agit de permettre à tous les jeunes, quels que soient leur origine, leur milieu et leur parcours scolaire, de parvenir à la réussite.

Nos objectifs : accueillir, éduquer, former et insérer.

Nos valeurs :

L'action et les missions du Foyer de Cachan se fondent sur **la laïcité, la responsabilité, l'autonomie et la confiance en soi**. Ces valeurs s'appuient sur une offre de formation de **filières professionnelles adaptées** aux besoins de ces élèves souvent "décrocheurs", et qui recherchent une pédagogie moderne et individualisée.

Cette offre de formation s'articule autour de **quatre pôles** : MELEC (Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés) ; ASSP (Accompagnement Soins et Services à la Personne) ; Commerce et Métiers de la Sécurité.

Nos formations débouchent chacune sur un bac professionnel permettant aux élèves de construire leur avenir en choisissant d'entrer dans la vie active ou de poursuivre leurs études. À la rentrée de septembre 2020, le Foyer de Cachan a accueilli 456 élèves.

Parmi ces élèves le Foyer de Cachan compte :

- **11** élèves venant de l'**Aide Sociale à l'Enfance**.
- **22** élèves bénéficiant avec leurs familles d'un **accompagnement** et d'un **suivi social spécifique**.

Nos convictions :

Le Foyer de Cachan offre un espace éducatif de qualité fondé sur cinq piliers représentant le socle de l'action menée par l'association.

- **Professionnel** : nos élèves ont besoin de se confronter à des situations concrètes pour se projeter dans un avenir et se définir un projet de métier.
- **Périscolaire** : ces activités offrent un éventail d'animations et d'apprentissages qu'ils soient sportifs, récréatifs, ludiques ou culturels.
- **Pédagogie** : l'objectif est de mettre en place des pédagogies adaptées en particulier liées au numérique.
- **Pôle éducatif** : composé de plusieurs éducateurs spécialisés, ce pôle fait le lien avec les parents d'élèves. Il est aussi l'interface avec les services sociaux.
- **Participation des parents** : le rôle des parents dans la prise en charge des élèves est incontournable. Leur implication est primordiale dans le projet éducatif.

Nos moyens :

- **Des classes à taille humaine**, pour répondre aux besoins des jeunes et à leurs attentes.
- **Un internat**, leur permettant de progresser dans l'apprentissage de l'autonomie, dans un environnement convivial et studieux.
- **Un encadrement adapté** au suivi pédagogique et éducatif.
- **Des espaces informatiques** et des salles de classe équipées de tableaux numériques.
- **Des plateaux techniques** équipés de matériels de dernière génération et permettant des mises en situations professionnelles.
- **Un parc** arboré et sécurisé de 5 ha, offrant aux élèves un espace de verdure et de détente à proximité de Paris.
- **Des structures sportives** variées.

NOS RÉALISATIONS, CHALLENGES ET DÉFIS DE L'ANNÉE 2020

JANVIER

FORUM DE L'ORIENTATION ET DES MÉTIERS AU KREMLIN-BICÊTRE

Le 16 janvier 2020, nos élèves de Terminale Métiers de la Sécurité ont tenu un stand au Forum de l'Orientation et des Métiers du Kremlin-Bicêtre. L'occasion pour eux de rencontrer et d'échanger avec des jeunes intéressés par cette filière.

FEVRIER

FORUM DES MÉTIERS 2020

Le Lycée Professionnel Robert Keller a organisé son annuel Forum des Métiers jeudi 27 février 2020. Des professionnels de divers secteurs se sont joints à nous pour la réussite de cet événement. Nos élèves sont venus nombreux à leur rencontre.

JOURNÉE PORTES OUVERTES SAMEDI 7 MARS 2020

Le Lycée Professionnel Robert Keller a organisé une grande journée portes ouvertes le samedi 7 mars. L'occasion de venir découvrir nos différentes filières de la 3ème à la Terminale.

MARS

LE LYCÉE ROBERT KELLER FACE AU COVID-19

L'établissement a fermé le 12 mars 2020 en raison de l'épidémie Covid-19.

De ce fait, nous avons dû nous réorganiser afin de pouvoir assurer à nos élèves une continuité pédagogique.

Notre plateforme Scolinfo a permis d'assurer une communication efficace : parent-professeur-élève, grâce à la mobilisation de chacun.

En parallèle, de nombreuses initiatives ont été prises par les professeurs pour faire des classes en ligne via différentes plateformes. D'autres canaux de communication tels que WhatsApp ou Skype ont également été utilisés.

Un accent tout particulier a été mis sur l'accompagnement de nos terminales sur Parcoursup. Nous avons proposé un accompagnement personnalisé à chacun de nos élèves selon les problématiques rencontrées.

VISITE VIRTUELLE DE NOTRE CAMPUS ROBERT KELLER

Confinement oblige, les portes ouvertes suivantes ont été annulées. Pour pallier ces inconvénients, nous avons mis en place des visites virtuelles de notre campus via notre site internet foyerdecachan.fr.

AOÛT

SÉJOUR DE REMISE DE NIVEAU DU 24 AU 28 AOÛT 2020

Nous avons proposé aux élèves de seconde et première, un stage, exclusivement en internat, de remise à niveau pour aborder la rentrée en toute sérénité.

Le but de ce stage étant de :

- Comblent les lacunes et renforcer les acquis dans les matières générales ;
- Apprendre à travailler efficacement ;
- Progresser à plusieurs après avoir été seul face aux difficultés ;
- Assurer un suivi personnalisé.

Le maître mot était d'associer révisions intensives le matin et activités ludiques et interactives l'après-midi au sein de petits groupes d'élèves hétérogènes.

PRÉ RENTRÉE DES ENSEIGNANTS

Cette année, la journée de pré-rentrée des enseignants a été orientée sur deux axes principaux, au travers de différents ateliers :

- La gestion de la crise COVID-19 : avec des ateliers « gestes barrières » et « continuité pédagogique »
- La gestion du nouveau logiciel Ecole Directe et les outils informatiques avec les ateliers « Formation Ecole Directe » et « Formation tablette »

SEPTEMBRE

PRÉ RENTRÉE DES ÉLÈVES

Une journée d'intégration destinée aux nouveaux arrivants (3ème Prépa Métiers, les premières années de CAP et les secondes professionnelles) a été organisée avec comme objectifs :

- se familiariser avec l'environnement du lycée et de son personnel ;
- se rencontrer à travers des jeux et ateliers.

HOMMAGE À SAMUEL PATY

La reprise des cours le lundi 2 novembre a débuté, par une matinée d'hommage à Samuel PATY, assassiné le vendredi 16 octobre, et par l'affirmation, à travers cet hommage, de l'unité de la communauté éducative tout entière autour de la défense des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du principe de laïcité.

NOVEMBRE

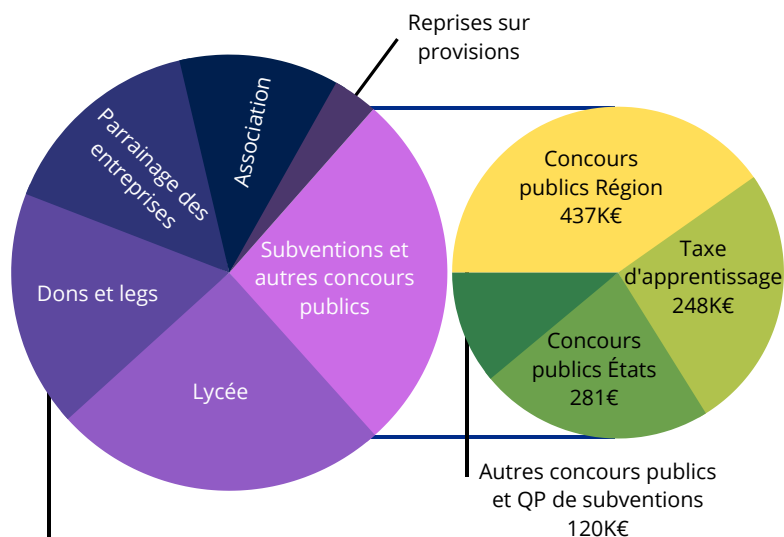
LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION

Le CROD constitue une version analytique du compte de résultat par nature. Il vise à apporter une information comptable sur le modèle socio-économique du Foyer de Cachan et à mettre en évidence l'utilisation des ressources liées à la générosité du public. Ainsi, la présentation du CROD permet de faire apparaître la manière dont, annuellement, l'équilibre économique global est assuré.

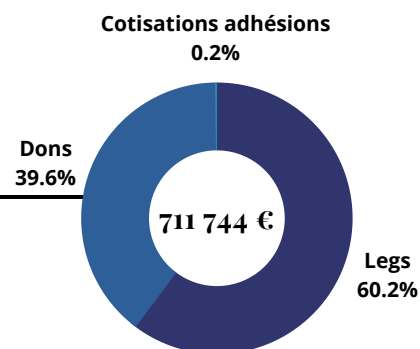
Nos ressources...

1. Les **produits liés à la générosité du public** représentent **18%** de nos recettes. Ils sont constitués **des legs et des dons** pour **712 K€**. Ils sont en totalité **destinés à nos missions sociales**.
2. Les produits non liés à la générosité du public représentent 82% de nos recettes. Ils sont constitués principalement par des financements publics (Etat, collectivités et partenariat) : Le **Parrainage des entreprises** représente **15 %** de nos recettes qui proviennent de nos partenaires :
 - o La Poste pour **300 K€**,
 - o Orange pour **326 K€**,
3. Les **subventions et concours publics**, pour cette année représentent **27 %** de nos recettes. Elles proviennent principalement de :
 - o L'**Etat/Région Ile-de-France** pour **839 K€**, (incluant les subventions diverses);
 - o la **taxe d'apprentissage** pour **248 K€** (incluant 170 K€ de TA de La Poste).
4. Les **frais de scolarité et d'internat** (sous la dénomination lycée dans le graphique) proviennent d'une part des **familles**, et d'autre part du **département de Paris** et de l'**Aide Sociale à l'Enfance** qui prennent en charge les frais d'internat de certains élèves. Ils s'élèvent à **1008 K€** et représentent **25 %** de nos recettes.
5. Le poste **Association** représente **12 %** de nos recettes. Il comptabilise principalement la **refacturation établie à la SASU FDC SEREC**, les revenus perçus pour les **locations de terrain et de salles** (événementiel) ainsi que les **intérêts en compte courant**. Ce poste s'élève à **479 K€** en 2020 .
6. Les **reprises sur provisions** représentent **3%** pour 2020.

RÉPARTITION DES RESSOURCES INSCRITES AU CROD (4 045 K€)



PRODUITS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC



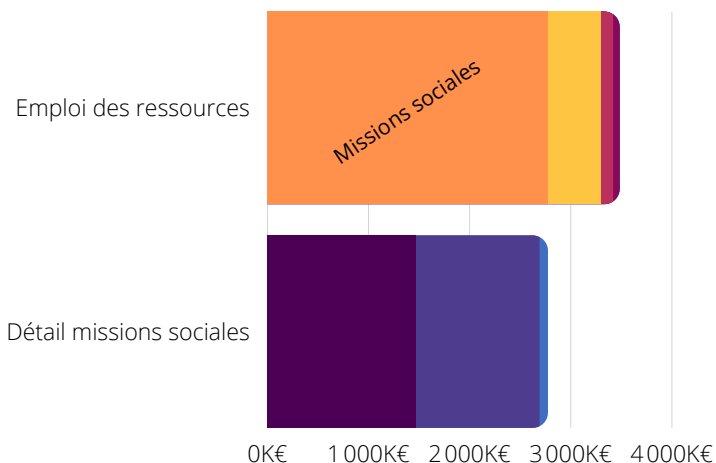
...et leurs utilisations

Le Foyer de Cachan consacre l'essentiel de ses ressources aux activités d'éducation, au bien être et à l'épanouissement des jeunes dont il d'occupe (voyages, sorties scolaires et culturelles, activités périscolaires, rénovation des locaux, achat de matériel informatique...).

Comme l'indique le compte d'emploi des ressources nous avons :

- **80 %** des fonds qui sont consacrés à nos **missions sociales (2 767 K€)** ;
 - o **Enseignement 53%**
 - o **Accueil, hébergement et suivi des jeunes 44%**
 - o **Entretien du patrimoine 3%**
- les **frais de fonctionnement (532 K€)** pour **15%**, représentant la part liée à la masse salariale et aux dépenses de personnel. Cette part relativement faible est obtenue grâce à la sous-traitance de nombreuses prestations telles que la sécurité, le nettoyage, la restauration, la maintenance... Elle permet ainsi de fluctuer les charges en fonction des besoins du Foyer de Cachan;
- les **dotations aux provisions (116 K€)** à hauteur de **3%** ;
- les **frais liés à l'appel aux dons (64 K€)** pour **2 %** avec l'envoi régulier de mailing tout au long de l'année, à un rapport coût-collecte pour **1€ investi / 11,1 € de collectés**.

EMPLOIS INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT (3 480 K€)



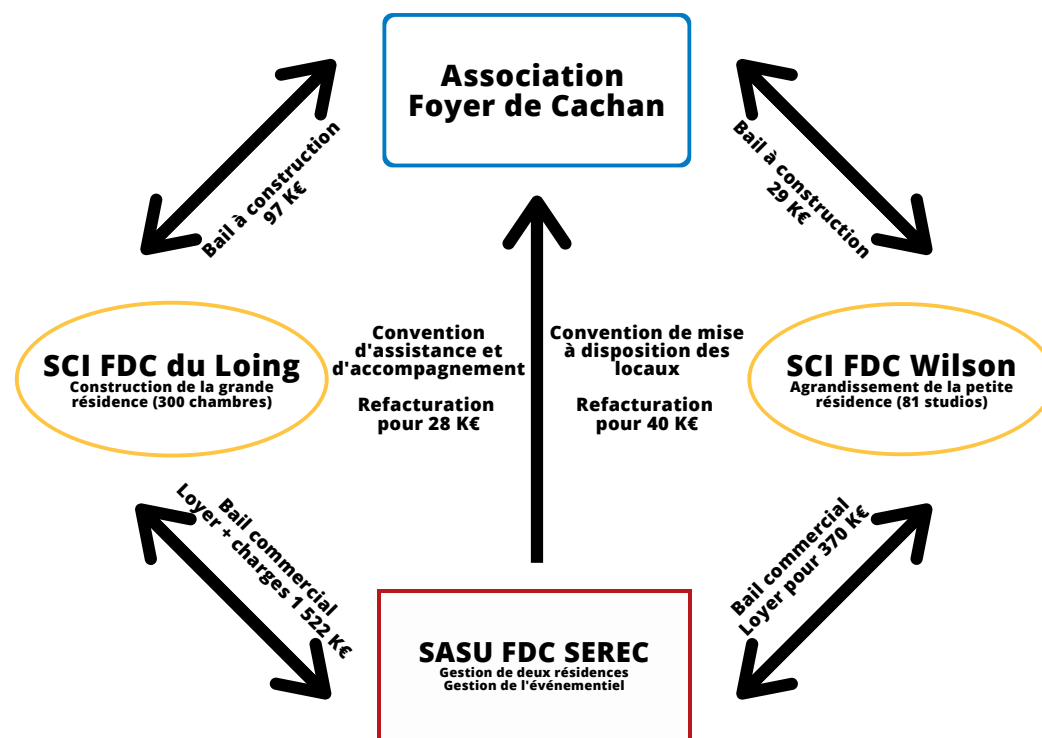
PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2020		EXERCICE 2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC dont Legs, dons, mécénats,,	711 744,30	1 503,00	654 999,00	1 120,00
2 - PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC dont parrainages entreprises et contributions sans	2 111 558,00	0,00	2 395 629,84	0,00
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 086 746,24	0,00	931 544,61	0,00
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRECIATIONS	134 699,42	0,00	110 916,38	0,00
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	4 044 747,96	711 744,30	4 093 089,83	654 999,00
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	2 766 827,99	647 488,85	3 345 767,36	603 268,17
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	64 255,45	64 255,45	51 730,83	51 730,83
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	532 276,70	0,00	672 810,15	0,00
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRECIATIONS	116 197,90	0,00	176 423,27	0,00
5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICIAIRES	0,00	0,00	0,00	0,00
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	3 479 558,04	711 744,30	4 246 731,60	654 999,00
EXCÉDENT OU DÉFICIT	565 189,92		-153 641,77	

LE BILAN SIMPLIFIÉ

Le Foyer de Cachan dispose de bâtiments construits à différentes époques, du début du 20ème siècle jusque dans les années 90. Il nécessite donc un entretien permanent et coûteux. En 2020, le Foyer de Cachan a continué à développer ses installations numériques et à mettre en œuvre d'importants travaux d'entretien du site.

En K€

ACTIF	2020	2019	PASSIF	2020	2019
Actif immobilisé	3 757	2 568	Capitaux propres	6 670	6 908
Actif circulant et disponibilité	6 982	5 432	Résultat	565	- 154
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	Provisions et fonds dédiés	193	202
			Emprunt et dettes	3 311	1 044
TOTAL GENERAL	10 739	8 000	TOTAL GENERAL	10 739	8 000



PÉRENNISATION DES RESSOURCES

Le Foyer de Cachan a souhaité pérenniser ses ressources en consacrant une partie des terrains non utilisée dans le cadre du lycée professionnel à la construction de deux résidences étudiantes.

Pour la première résidence de 300 chambres, l'association a créé une société civile immobilière la SCI FDC du Loing. La construction de cette résidence s'est achevée en février 2013.

Pour la deuxième qui comprend 81 studios, la même procédure a été réalisée avec la création de la SCI FDC Wilson.

La gestion de ces deux résidences a été confiée à une société (SASU FDC SEREC), totalement détenue par le Foyer de Cachan.

Pour la construction de la première résidence, la SCI a emprunté 15M€. Elle reçoit de la FDC SEREC un loyer qui lui permet de rembourser ses emprunts et de payer les intérêts associés. L'association a mis à la disposition de la SCI et de la FDC SEREC deux comptes courants pour un montant, au 31 décembre 2020, de 1 703K€. Ces comptes courants apparaissent dans la ligne « autres créances » du bilan de l'association. Au regard de leur activité depuis 2017, la SCI commence progressivement à rembourser l'association des sommes mises à sa disposition.

Compte tenu de la forte demande de logement étudiant en région parisienne, le Foyer de Cachan a également décidé de réaliser la rénovation de la petite résidence permettant l'agrandissement du bâtiment de 30 chambres en 81 studios. Elle a pu ouvrir ses portes le 1er septembre 2018. Pour cet agrandissement-rénovation, la SCI FDC Wilson a emprunté 4,8 M€. Elle reçoit de la SASU FDC SEREC un loyer qui lui permet de rembourser ses emprunts et de payer les intérêts associés. Les résultats de la SCI FDC Wilson sont transparents fiscalement avec ceux de l'association.

L'association a mis à la disposition de la SCI FDC Wilson un compte courant s'élevant au 31 décembre 2020 à 600 K€. Les résultats des deux SCI sont transparents fiscalement avec celui de l'association.

La SASU FDC SEREC a réalisé, en 2020, un chiffre d'affaire de 2 542 K€ correspondant aux loyers des 300 chambres et des 81 studios.